

TRIODOS SICAV I
Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois
Siège social : 11-13 Boulevard de la Foire
L-1528 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 119 549
(la « **Société** »)

AVIS INFORMATIF SUR LES MODIFICATIONS
DU PROSPECTUS DE LA SOCIÉTÉ

Service financier belge : Triodos Bank N.V. (Belgian branch)
Rue Haute 139/3 à 1000 Bruxelles

Luxembourg, le 27 novembre 2020

*Tous les termes commençant par une majuscule dont la définition ne figure pas dans le présent document auront le sens qui leur est donné dans le Prospectus de la Société (le « **Prospectus** »).*

Cher(s) Actionnaire(s),

Nous vous informons par la présente que la Société a décidé de modifier le Prospectus de la manière suivante :

1. Ajout d'une information sur les risques liés à l'impact d'une épidémie, d'une pandémie ou de l'apparition de maladies transmissibles
--

En raison de la crise sanitaire actuelle résultant du virus de la COVID-19, un paragraphe décrivant l'effet d'une épidémie, d'une pandémie ou de l'apparition de maladies transmissibles sur la société a été inséré dans la section « Facteurs de risque » du Prospectus.

Cette modification s'applique immédiatement.

2. Frais et dépenses

Afin de simplifier la structure des commissions de la Société, il a été décidé de mettre en place la structure des commissions ci-dessous.

Dès que la nouvelle structure de commissions suivante sera applicable,

- a) les Compartiments paieront directement les dépenses décrites dans la section « Frais et dépenses » comme étant les dépenses du Compartiment ;
- b) chaque Catégorie d'actions au sein de chaque Compartiment paiera à la Société de gestion une commission annuelle (la « **Commission de gestion** »). Cette commission sera utilisée pour couvrir les frais et dépenses du Compartiment à payer à la Société de gestion et aux Sous-distributeurs. Cette commission est payable trimestriellement sur les actifs attribuables à la Catégorie d'actions ou au Compartiment concerné, sous forme de pourcentage des actifs nets du Compartiment et/ou de la Catégorie ; et
- c) les Catégories d'actions devront finalement payer une commission de service annuelle fixe (la « **Commission de service** ») pour couvrir les dépenses liées à l'administration et à la garde des actifs, ainsi que d'autres frais opérationnels et administratifs courants, qui sont indiqués dans la section « Frais et dépenses » du Prospectus. La Commission de service est comptabilisée à chaque calcul de la Valeur liquidative selon le pourcentage spécifié dans le paragraphe « Frais et dépenses » de chaque Supplément. La Commission de service est fixe en ce sens que la Société de Gestion imputera l'excédent de ces frais par rapport au taux spécifié pour chaque Catégorie d'actions dans le Supplément du Compartiment concerné. À l'inverse, la Société de gestion sera en droit de retenir tout montant dont le taux de ces commissions à imputer aux Catégories d'actions, comme indiqué dans le Supplément, excède les frais réels encourus par la Catégorie concernée du Compartiment concerné.

Par conséquent, la section « Frais et dépenses » a été entièrement retraitée, notamment pour décrire et détailler (i) les dépenses du Compartiment, (ii) la Commission de gestion et (iii) le mécanisme de la Commission de service ainsi que tous les services qui sont couverts par la Commission de service. Cette nouvelle section « Frais et dépenses » s'applique à la Société, à tous les Compartiments et à toutes les Catégories d'actions. En conséquence, la description des frais et dépenses figurant dans chaque Supplément au compartiment a été supprimée, cette description figurant désormais dans la nouvelle section « Frais et dépenses » du Prospectus.

De plus, comme il était déjà indiqué dans les sections « Émission et vente d'actions », « Rachat d'actions », « Conversion d'actions » et dans chaque Supplément au compartiment, la nouvelle section « Frais et dépenses » indique que (i) aucun droit d'entrée n'est prélevé pour la souscription d'Actions, (ii) aucun droit de sortie n'est prélevé pour le rachat d'Actions et (iii) aucun droit de conversion n'est prélevé pour la conversion d'Actions. Par

conséquent, afin de simplifier le Prospectus et chaque Supplément au compartiment, les indications dans les sections « Émission et vente d'actions », « Rachat d'actions », « Conversion d'actions » et chaque Supplément au compartiment relatives à l'absence de (i) droit d'entrée, (ii) droit de sortie et (iii) droit de conversion ont été supprimées.

En outre, en raison de l'introduction de cette nouvelle structure des frais, il a été décidé de modifier le taux des commissions à payer. Les nouvelles commissions sont décrites à l'annexe 1 « Tableaux des frais et dépenses ».

Enfin, à des fins de clarté, une clause de rattrapage, relative aux frais et dépenses, a été ajoutée à la section « Actions » du Prospectus pour indiquer que les frais et dépenses à supporter par la Société, les Compartiments, et les Catégories d'actions, ainsi que les investisseurs, ont été décrites et détaillées dans la section « Frais et dépenses ».

Les modifications relatives à la structure des commissions s'appliqueront à partir du 1^{er} janvier 2021. Les Actionnaires qui n'acceptent pas ces modifications peuvent demander le rachat de leurs Actions, sans frais, sauf taxes éventuelles.

3. Politique de distribution

Le paragraphe relatif à la politique de distribution de chaque Compartiment a été déplacé des Suppléments à la section « Politique de Distribution » du Prospectus, qui s'applique à tous les Compartiments.

4. Assemblée générale

La formulation actuelle relative à l'assemblée générale de la section « Informations générales » a été remplacée par le paragraphe ci-dessous :

« L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra dans les quatre (4) mois suivant la fin de chaque exercice au Grand-Duché de Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg qui sera spécifié dans la convocation à cette assemblée. *Les autres assemblées des actionnaires peuvent se tenir aux lieux et aux heures spécifiés dans les avis de convocation respectifs.* »

5. Suppléments aux compartiments

Dans chaque Supplément au compartiment, à la section 3 « Rendement », il a été ajouté, à des fins de clarification et pour être cohérent avec le Document d'informations clés à l'intention des investisseurs, que le compartiment bénéficie d'une gestion active. Il convient de souligner que cela était déjà le cas et que cette modification n'a aucune incidence sur la politique d'investissement des Compartiments et la gestion des Compartiments.

En outre, en ce qui concerne les différentes Catégories d'actions, lorsque ces Catégories d'actions ont déjà été lancées et souscrites, les références à leur date de lancement et au prix initial de lancement ont été supprimées.

Ces modifications s'appliquent immédiatement.

La version révisée du Prospectus sera disponible en temps utile au siège social de la Société et auprès de Triodos Bank N.V. (Belgian branch), Rue Haute 139/3 à 1000 Bruxelles.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Service Client par téléphone au +31 30 694 2400 ou par e-mail à l'adresse : TriodosIM@triodos.com ou auprès de Triodos Bank N.V. (Belgian branch), Rue Haute 139/3 à 1000 Bruxelles.

Le prospectus, les statuts, les derniers rapports périodiques en anglais ainsi que les documents d'information clé pour l'investisseur en français et en néerlandais, sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la SICAV ainsi que du service financier belge

La valeur nette d'inventaire est publiée dans De Tijd, L'Echo et La Libre.

Les documents d'informations clés pour l'investisseur doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

Cordialement,

TRIODOS SICAV I
Le Conseil d'administration

Annexe 1 Tableaux des frais et dépenses

Les chiffres en gras indiquent une modification des taux des commissions.

Catégorie d'actions	Ancienne commission de gestion	Nouvelle commission de gestion	Ancienne commission de service maximum	Nouvelle commission de service
Triodos Global Equities Impact Fund				
Libellée en euros Class R-Capitalisation	1,30%	1,30%	0,25%	0,20%
Libellée en euros Class R-Distribution	1,30%	1,30%	0,25%	0,20%
Libellée en euros Class I-Capitalisation	0,55%	0,60%	0,25%	0,15%
Libellée en euros Class I-II-Distribution	0,45%	0,45%	0,25%	0,15%
Triodos Euro Bond Impact Fund				
Libellée en euros Class R-Capitalisation	1,00%	0,80%	0,20%	0,20%
Libellée en euros Class R-Distribution	1,00%	0,80%	0,20%	0,20%
Libellée en euros Class I-II-Distribution	0,30%	0,20%	0,20%	0,15%
Triodos Impact Mixed Fund – Defensive				
Libellée en euros Class R-Capitalisation	1,03%	1,00%	0,20%	0,20%
Libellée en euros Class R-Distribution	1,03%	1,00%	0,20%	0,20%
Triodos Impact Mixed Fund – Neutral				
Libellée en euros Class R-Capitalisation	1,07%	1,10%	0,20%	0,20%
Libellée en euros Class R-Distribution	1,07%	1,10%	0,20%	0,20%
Triodos Impact Mixed Fund - Offensive				
Libellée en euros Class R-Capitalisation	1,10%	1,20%	0,20%	0,20%
Libellée en euros Class R-Distribution	1,10%	1,20%	0,20%	0,20%
Triodos Pioneer Impact Fund				
Libellée en euros Class R-Capitalisation	1,70%	1,60%	0,30%	0,20%
Libellée en euros Class R-Distribution	1,70%	1,60%	0,30%	0,20%
Libellée en euros Class I-Capitalisation	0,75%	0,70%	0,30%	0,15%
Libellée en euros Class I-Distribution	0,75%	0,70%	0,30%	0,15%